

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2019

Nina Tissot
(Oppelia/TREND)

Les phénomènes marquants en 2018

Mineurs non accompagnés (MNA) : des usages fragilisant des jeunes en grande précarité

Certains MNA connus des services de police, de justice et des urgences hospitalières sont d'importants consommateurs de produits psychoactifs. Outre l'alcool et le cannabis, ils consomment principalement des médicaments. En premier lieu du Rivotril®, des benzodiazépines (Valium® principalement), du Tramadol® et du Lyrica® (voir p. 4). Ces usages sont motivés par la nécessité de rendre plus supportables des conditions de vie particulièrement difficiles et précaires. Les médecins urgentistes peuvent rencontrer ces jeunes lorsque notamment une surconsommation de médicaments nécessite une prise en charge, ou lorsque l'état du jeune n'est pas compatible avec une garde-à-voir, laquelle a pu d'ailleurs faire suite à des actes de délinquance favorisés par ces consommations (troubles de la conscience, désinhibition, etc.).

Ces usages entraînent parfois des actes d'auto ou d'hétéro-agressivité, dont les scarifications sont un exemple marquant. Si certaines ont été réalisées dans le pays d'origine, elles peuvent aussi avoir été faites en France, notamment pour gérer des états particulièrement anxieux engendrés par les

consommations. Les scarifications peuvent être aussi infligées par d'autres jeunes dans le cadre de représailles liés aux conflits engendrés par les activités délictuelles¹.

Chemsex : actualité médico-sociale, médiatique et judiciaire

L'année 2018 est venue confirmer l'implantation du phénomène dans la région, même s'il n'est pas question de parler d'une « expansion », mais plus certainement d'une augmentation de sa visibilité, notamment par le système sanitaire, spécialisé ou non dans l'accompagnement médico-social des usagers de drogues (addictologie, virologie, gastro-entérologie, etc.). Les professionnels de ces différents secteurs ont commencé à se réunir pour évoquer la construction de réflexions/projets communs, au-delà des initiatives individuelles de différents services (dont certains accueillent par ailleurs de plus en plus de chemsexers). Visibilité, enfin, au niveau du secteur policier et judiciaire, puisqu'une enquête menée par un juge d'instruction à la suite du décès d'un homme

1. Un cas ayant conduit à un décès début 2019 à Lyon a été particulièrement médiatisé, la scène ayant été filmée et diffusée en direct sur le réseau social Facebook.



au printemps 2018 a conduit à l'arrestation de plusieurs pratiquants (consommateurs et revendeurs) en fin d'année.

Du côté des usagers, peu d'évolutions sont constatées concernant les profils, même si certains chemsexuels font état de participants « de plus en plus jeunes ». La tendance est la même s'agissant des produits consommés, l'usage de cathinones restant majoritaire. Cependant, les observations mettent en lumière quelques changements dans les formes que prennent ces soirées. Celles-ci semblent rassembler moins de participants et se limiter à des cercles restreints et « de confiance », un processus qui était déjà amorcé les années précédentes. La vague d'arrestations intervenue à la fin 2018 semble avoir renforcé cette tendance. Les usages de drogues, et notamment par injection, à l'occasion de rapports sexuels, restent également présents en établissements festifs ou destinés aux rencontres sexuelles, et sur les lieux de drague extérieurs, bien que les consommations soient alors particulièrement discrètes et rarement réalisées à plusieurs.

Kétamine : déploiement dans l'ensemble des scènes festives

La présence de certains produits (poppers, protoxyde d'azote, cocaïne et ecstasy) est particulièrement mentionnée dans l'ensemble des scènes festives investiguées, appuyant un peu plus le constat établi depuis quelques années relatif aux porosités entre les espaces festifs alternatifs et ceux plus commerciaux, cette tendance entraînant la cohabitation et la mixité de différents publics et produits. C'est de plus en plus le cas pour la kétamine, qui a eu cette année une visibilité importante à la fois en espace festif commercial (où sa consommation peut être mise en lien avec des ambiances plus « underground » proposées dans certaines soirées en clubs) et en espace festif alternatif où elle était déjà plus familière des usagers. Sa présence est aussi évoquée dans le cadre des Consultations jeunes consommateurs (CJC), soit que les jeunes la consomment soit qu'ils la voient circuler autour d'eux.

Les prix des principales drogues observés à Lyon en 2018

Principaux produits	Prix moyen au détail	Tendance par rapport à 2017
Héroïne	40 € le g (15/20 euros si achat par 5 g dans certaines filières)	↘
Buprénorphine haut dosage (Subutex®)	3 € le cachet de 8 mg	→
Sulfate de morphine (Skenan®)	5 € la gélule de 200 mg	→
Cocaïne	60/70 € le g (vente au demi gramme à 30/40 euros)	↘
Amphétamine	15 € le g	→
MDMA/Ecstasy	10 € cachet/parachute (au détail)	→
LSD (buvard ou goutte)	10 € (au détail)	→
Kétamine	40 € le g	→
Cannabis		
Herbe	8/9 € le g	→
Résine	4 € le g	

Les lignes de force toujours en vigueur

Cocaïne : expansion continue des usages

Cette année encore l'ampleur du trafic de cocaïne apparaît croissante et corrélée à la massification de son usage dans divers groupes de consommateurs, alors que les stratégies commerciales continuent de s'adapter à un public de plus en plus varié.

Actuellement la cocaïne provient principalement d'Espagne via le réseau routier, mais également directement d'Amérique du Sud, par l'intermédiaire

de mules en provenance de Guyane, qui rejoignent désormais directement la région par voie ferroviaire depuis l'aéroport d'Orly. Le produit peut également arriver à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry après avoir transité par l'Afrique de l'Ouest, d'où il est acheminé dans des valises, en ovules in corpore, voire sous forme liquide.

Dans la région, la cocaïne est revendue au détail par divers réseaux, pour la plupart déjà impliqués dans la revente d'autres produits comme par exemple les

réseaux albanophones spécialisés dans l'héroïne ou ceux liés au trafic de cannabis qui l'ont totalement intégrée à leur offre, que ce soit dans des lieux de vente ou en livraison. La cocaïne est rendue accessible aux moins fortunés via la vente au demi-gramme et à des prix allant décroissant. Ainsi, en 2018, des tarifs inférieurs à 60 euros le gramme ont été fréquemment observés. Les taux de pureté restent toujours particulièrement élevés notamment dans les saisies de moins de 10 grammes, dépassant fréquemment les 80 %. Ces teneurs élevées contribuent à la popularité du produit auprès des usagers et renforcent l'image d'un produit de bonne qualité qu'il avait pu perdre durant les années 2000.

Elle est particulièrement consommée dans les espaces festifs, commerciaux comme alternatifs, mais les usages peuvent se banaliser en débordant également hors du week end dans le cadre d'« apéros » au sein de populations composées notamment de trentenaires souvent insérés sur le plan social, familial et économique. Les usagers sont de tous âges (de très jeunes usagers, précaires à la rue ou jeunes consultants en CJC ont notamment été observés en 2018), de toutes conditions sociales (des insérés aux plus précarisés, comme le montre l'augmentation du nombre de consommateurs dans les files actives de plusieurs CAARUD en région) et de toutes origines géographiques. Ils peuvent en effet résider en milieu urbain ou rural (où l'accessibilité du produit est grandissante), voire dans des espaces plus clos (hôpitaux psychiatriques, prisons). Si l'injection reste le fait d'usagers précarisés ou de certains groupes spécifiques (slamers notamment), la voie fumée se développe, comme tendent à le montrer l'augmentation des demandes et des délivrances de matériel de consommation de cocaïne-base, mais aussi des observations dans des groupes de consommateurs expérimentant le basage.

La cocaïne peut être consommée aussi en contexte professionnel, notamment dans les secteurs où les enjeux liés à l'efficacité sont importants et se manifestent par des volumes horaires importants et une forte concurrence.

Les dommages découlant de la consommation de cocaïne ont été particulièrement observés en 2018, qu'il s'agisse de problèmes sociaux tels que l'endettement et le déclassement social (travail, logement), mais aussi les violences. Les conséquences sanitaires sont de plus en plus visibles avec notamment des problèmes d'ordre psychologiques et somatiques (troubles cognitifs, psychiatriques, perte de poids, suspicion d'infarctus et accidents vasculaires cérébraux).

Cannabis : part de l'herbe croissante sur fond de production locale

Les nombreux réseaux implantés dans la région alimentent en cannabis un marché local conséquent, où l'herbe prend de plus en plus de place par rapport à la résine. Les zones de production sont diverses, que l'herbe provienne de pays étrangers (Pays-Bas de manière historique, Espagne avec le développement des cultures *indoor*) ou directement de productions

locales. Celles-ci prennent une part croissante dans l'approvisionnement du marché régional, via des installations permettant une production à plus ou moins grande échelle (hangars désaffectés avec un ou deux milliers de pieds, ou installation plus restreinte chez des particuliers qui s'engagent dans des activités de vente de manière autonome ou via des réseaux organisés). Ces espaces de production peuvent être localisés en zone rurale ou semi-rurale, à proximité directe des villes, et servent à alimenter à la fois le marché alentour, mais aussi des réseaux de vente implantés en cités, qui proposent de plus en plus souvent, outre l'habituelle résine, de l'herbe en plus.

La voie postale est utilisée de manière plus marginale pour acheminer de l'herbe de cannabis en provenance d'autres pays, notamment ceux dans lesquels son usage est licite.

Les teneurs en THC de l'herbe continuent d'augmenter, avec une moyenne dans les saisies atteignant 14 % en 2018 (contre 12 % sur 2017), mais restent toutefois toujours plus basses que la résine (passée de 24 % à 26 %). Quelques saisies d'herbe atteignent parfois les 30 % (à l'instar d'autres échantillons collectés via SINTES).

Les usages d'herbe à forte concentration de CBD² demeurent encore marginaux. Ils peuvent concerner toutefois un public aux motivations diverses : usagers de cannabis souhaitant arrêter ou diminuer leur consommation de THC, non-usagers qui expérimentent le produit par curiosité ou en raison de ses effets réputés bénéfiques (contre l'anxiété, la douleur, les troubles du sommeil) dans une visée d'automédication.

Stratégies d'adaptation des réseaux

Les réseaux de trafic continuent de s'adapter à la répression policière en diversifiant les produits et leurs activités (vols, recels, proxénétisme), tout en limitant les quantités en circulation et en privilégiant les stocks restreints. Ces tendances vont de pair avec une forme d'autonomisation et de mode d'organisation beaucoup moins pyramidale qui rend d'autant plus compliquées les investigations policières et judiciaires. Celles-ci sont également entravées par l'usage de technologies cryptées (messageries, téléphone) dépassant les compétences des services d'investigation et ne permettant plus des écoutes et interceptions de données, ni la sonorisation de véhicules du fait de la détection des balisages. Enfin, la présence d'armes, régulièrement constatée dans les saisies, traduit le recours à des stratégies dissuasives plus qu'offensives que ce soit envers les forces de l'ordre ou entre bandes rivales³.

2. Avec des taux de THC inférieurs à 2 % lorsque l'herbe est ramenée de Suisse, ou à 0,2 % pour celle vendue dans les boutiques françaises – lesquelles restent néanmoins dans ce cas dans l'illégalité puisque les sommités fleuries de cannabis sont interdites au commerce quel que soit le taux de THC.

3. Sauf dans la région grenobloise où les règlements de comptes ne sont pas rares depuis plusieurs années.



Focus sur d'autres points

L'usage détourné de prégabaline/Lyrica®, médicament qu'il est possible d'acheter sur le marché de rue, est particulièrement observé chez les migrants, jeunes ou adultes, en provenance du Maghreb et des pays de l'Est, et également à l'arrivée en détention de nombreux détenus originaires de ces mêmes pays.

Les permanences d'accès aux soins (PASS) rapportent des cas d'usage avec des dosages très importants et des demandes régulières de prise en charge pour ce médicament sont signalées par les équipes de liaison

et de soin en addictologie (ELSA). En prison, comme au centre de rétention administrative, les demandes de soins sont nombreuses également, des détenus présentant parfois des syndromes de sevrage à leur arrivée en détention. Les intervenants des Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) font état également des usages de Lyrica®, en association avec de la méthadone (principalement chez des personnes originaires des pays de l'Est). Certains pharmaciens signalent quant à eux des détournements d'ordonnances.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse. Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur socio-sanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace urbain (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (free parties) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Lyon, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, est confiée à l'association OPPELIARIA et au CAARUD RuptureS.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Michel Gandilhon et Julie-Emilie Adès

Pôle TREND-OFDT : Agnès Cadet-Tairou, Michel Gandilhon, Clément Gérome, Magali Martinez, Maitena Milhet, Victor Detrez

Remerciements : Les responsables d'observation (Maïlis Couquet, Théo Lemoalle-Pène, Yanis Bediat, Alexina Conte, Stephen Karon, Caroline Loth) et contributeurs associatifs (Keep Smiling, CheckPoint, Avenir Santé, AIDES Lyon et Annemasse, Samu Social, ainsi que l'ensemble des CAARUD de la région portés par les associations Oppelia, Le Mas, Rimbaud, l'Apreto, le Pélican, AIDESet l'ANPAA), les participants aux différents groupes focus sanitaires (des services de CSAPA, CJC, CEIP, ELSA et des urgences somatiques et psychiatriques) et application de la loi (Police Judiciaire, Gendarmerie, Douanes, Sûreté départementale, Police scientifique, Parquet de Lyon), et l'ensemble des collecteurs SINTES de la région.

Relecture : Anne de l'Épervier et Thierry Delprat

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © Pixabay / © Aria]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

Association Oppelia - Ruptures

36 rue burdeau 69001 Lyon
Tél. : 04 78 39 34 89
Portable : 07 82 59 82 63
ntissot@oppelia.fr
a.trend@oppelia.fr